



Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux  
Observatoire Social Tunisien

CAHIERS DU  
**FTDES** N°7

# Marginalité sociale, marginalité spatiale.

Entre intégration, régulation et mise à l'écart.

Coordination : Cyrine Kheder

Septembre 2022

# Urbain d'en bas, urbain de non droit : les quartiers des rives de la Sebkhha Sijoumi

*Najem Dhaher*<sup>51</sup>

## Résumé

La production de la ville tunisienne de l'après indépendance et jusqu'à nos jours a été marquée par une incapacité à penser la ville comme artefact matériel et technique participant à la construction sociale. Si la majorité des tunisiens (70%) sont des habitants de la ville, beaucoup d'entre eux trouveraient des difficultés pour accéder à la vie urbaine. La spéculation foncière, l'occupation illégale des terrains, et l'attribution anarchique de terrains à bâtir ont aggravé les inégalités face à l'accès aux services essentiels (eau, assainissement, électricité, etc.).

L'urbanisation ainsi produite de façon non maîtrisée a fragmenté la ville et a engendré des quartiers de non droit dépourvus souvent des services urbains essentiels. Plusieurs quartiers dans le Grand Tunis, à l'image de ceux situés sur les rives de la Sebkhha Sijoumi, ne sont pas fondés sur une citoyenneté inclusive et ne remplissent pas correctement leurs fonctions sociales contribuant ainsi au renforcement du phénomène d'exclusion et de marginalisation.

**Mots- clés :** Urbain, informel, marginalisation, Sebkhha, social.

## Abstract

The production of the Tunisian city from post-independence until today has been marked by an inability to think of the city as a material and technical artifact involved in social construction. While the majority of Tunisians (70%) are city residents, many found it difficult to access urban life. Land speculation, illegal land occupation, and the uncontrolled allocation

---

<sup>5</sup> Enseignant -chercheur, Université de Carthage.

of building land have exacerbated inequalities in access to essential services (water, sanitation, electricity, etc.).

The urbanisation thus produced in an uncontrolled way has fragmented the city and created neighbourhoods of non rights often lacking essential urban services. Several neighborhoods in Greater Tunis, like those located on the banks of the Sebkhha Sijoumi, are not based on inclusive citizenship and do not adequately fulfil their social functions, thereby contributing to the strengthening of the phenomenon of exclusion and marginalization.

**Keywords:** Urban, informal, marginalization, Sebkhha, social.

## Introduction

La question de la marginalisation comme celle de la pauvreté semble ne pas se poser, se décrire et se discuter que dans un registre spatial à l'aide de catégorisations territoriales et de processus sociaux<sup>6</sup>. La croissance des villes en Tunisie démontre l'importance revêtue par l'appropriation et l'accès au sol urbain à travers des mécanismes de spéculation associés à une particularité du marché foncier urbain. L'un des problèmes majeurs de ces villes est l'incohérence entre la planification, l'implantation des équipements et le développement réel de l'occupation et de l'usage du sol. Cette situation, associée à une incapacité de répondre aux besoins réels des habitants et usagers de la ville, a souvent engendré un développement de la ville illégale. Ces problèmes et ces dysfonctionnements qui affectent la vie quotidienne des villes sont le résultat, en grande partie, de la façon dont la répartition des bâtis, des fonctions, des équipements et des populations s'agence et s'articule dans l'espace. Cette réalité est générée, à vrai dire, par l'absence d'une politique rationnelle en matière de maîtrise foncière, ce qui a donné naissance à de nouveaux modes de production de la ville, portés souvent par une population pauvre et marginalisée.

---

<sup>6</sup> Sylvie Tissot, « Une discrimination informelle ». Usage du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions des logements HLM, *In Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2005/4, N°159, p.54 à 69, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2005-4-page-54.htm>.

La marginalisation qui se décrit comme une situation d'éloignement du centre en direction de la marge, se manifeste dans le présent contexte comme une forme d'abandon de la part des institutions de l'État, d'exclusion de la population du développement socio-économique et de sa privation des aménités urbaines et du droit à la ville. Ceci correspond à la définition que R. Castel donne de la marginalisation à savoir que c'est un « *effet de procédures concertées d'exclusion* » et qu'elle est fondée sur des inégalités et produit des inégalités<sup>7</sup>. Cette désocialisation a affecté vraisemblablement les comportements d'une grande majorité des habitants des quartiers informels considérés comme violents et agressifs aussi bien dans la rue, au marché, à l'école, dans les moyens de transport et même dans les stades<sup>8</sup>. Quoiqu'il en soit, il paraît selon les propos de Deboulet et Florin que : « le passage de l'emploi de termes comme « marginalisation », « ségrégation », « exclusion » à l'emploi et aux réflexions en termes de justice/injustice sociale et spatiale paraît renvoyer au basculement entre citadinité et citoyenneté ».

Par ailleurs, le mode d'habiter apparaît décisif et vital, comme le disait Martin Heidegger: « Habiter veut dire être ». Toutefois, l'espace d'appropriation des habitants dans les quartiers populaires n'est pas seulement la maison, mais aussi celui où sont vécus des expériences collectives, des segments considérables de vie communautaire. Cependant, la vie quotidienne dans ces espaces s'affirme et se réalise difficilement suite à une inadéquation entre la réalité spatiale et le désir de socialisation. En cela, il est indéniable que la qualité de l'espace résidentiel et des espaces publics, leur localisation et leur aménagement restent des sujets absents des préoccupations des décideurs. La démocratie comme disait certain n'est donc rien d'autre que « l'aménagement de l'espace public pour protéger et promouvoir le libre épanouissement de ces libertés qui ne sont que l'apanage d'un espace géographiquement délimité ».

Selon ces nombreuses approches et à travers l'étude de l'urbanisation sur les rives de la Sebkhâ Sijoumi, on peut s'interroger si ces espaces sont-ils capables de garantir l'égalité dans l'exercice des droits humains des citoyens ?

---

<sup>7</sup> Robert Castel, « Les marginaux dans l'histoire, in PAUGAM, L'exclusion. L'état des savoirs », Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1996, pp. 32-41.

<sup>8</sup> Haïfa Bencheikha, « Marginalisation et violence en milieu urbain en Tunisie : réalité et perspectives », *C.A-Perspectives on Tunisia*, 2020, N° 05-2020.

Créent-ils des communautés ? Ou bien sont-ils, comme selon certains propos « des lieux criminogènes, des zones à problème et de non droit » ? Cet urbanisme de pauvreté crée-t-il de la différence et de l'inégalité ? En quoi cet urbanisme contribue-t-il à creuser la fracture sociale ? Comment peut-on repenser ces quartiers pour que les pauvres, les précaires puissent s'y intégrer ?

### **1. L'urbanisation dans le Grand Tunis : un processus historique et une réalité socio spatiale et économique complexe**

L'utilisation, l'accès et la gestion du sol urbain sont des sujets qui ont représenté en Tunisie, depuis l'indépendance, des préoccupations sociales et spatiales majeures dans les grandes villes. L'espace urbain de la ville de Tunis a subi une croissance rapide. Cette croissance a contribué à de nombreuses transformations de son paysage et de sa structure urbaine. Elle a engendré, en plus de son impact sur les tissus et les paysages urbains, une nette influence des pratiques citadines et sociales. Aujourd'hui, alors que la croissance urbaine a stagné relativement dans plusieurs secteurs, les effets de la périurbanisation demeurent et les préoccupations grandissent quant à la maîtrise de l'urbanisation et de l'occupation de l'espace et des pressions exercées sur les zones sensibles tels que les terres agricoles fertiles, les paysages littoraux et les zones humides. Au nom du droit à la ville, on est en droit de construire son habitation, d'inventer son habitat n'importe où et n'importe comment chaque fois que l'autorité est défaillante. Et pourtant, les habitants de ces installations « informelles » n'ont pas droit à la ville : leur ville n'est pas à eux<sup>9</sup>. Cette utilisation du sol urbain, qui suscite souvent des conflits d'usage importants, a conféré à la zone une urbanisation de pauvreté qui a contribué à la vulnérabilité de son environnement et qui a fragilisé la résilience des populations.

Aujourd'hui, la métropole Tunis couvre une superficie de plus de 3000 km<sup>2</sup> et abrite à elle seule près d'un quart de la population totale de tout le pays. Au fil des années, à la médina et à la ville européenne se sont

---

<sup>9</sup> Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968 ; John Purcell, *Disengaging from engagement*, Human resource management journal. - Oxford : Blackwell Publ., ISSN 0954-5395, ZDB-ID 1119631-2. - Vol. 24.2014, 3, 2014, p. 241-254.

accollées et adjointes de vastes zones essentiellement résidentielles qui constituent de véritables taches urbaines s'étalant sur les versants oléicoles, sur les plaines maraîchères voire même sur les terrains bas et marécageux autour des plans d'eau. En même temps, les réseaux de circulation se sont remarquablement étendus et densifiés et les lotissements se sont établis pour une bonne part dans des secteurs à risques. En effet, cette croissance accélérée de l'agglomération, portée par un marché foncier affriolant, a repoussé (pour des raisons de coût des terrains à bâtir) l'urbanisation vers des zones périphériques entraînant ainsi un gaspillage des terrains agricoles<sup>10</sup>. L'occupation incontrôlée des terrains a gagné des zones marginales de plus en plus vulnérables aux aléas naturels comme l'inondation.

**Tab. 1 : Évolution des prix des terrains autour de Sebkhja Sijoumi**

	1975	1985	2000	2020
Prix en dinars du terrain à bâtir au m <sup>2</sup>	1	5	25	120

*Source* : Recherche personnelle 2021.

L'agglomération Tunisoise offre de plus en plus un tissu urbain contrasté, qui va des « quartiers populaires » non réglementaires aux cités résidentielles luxueuses, en passant par toute une hiérarchie de qualité de site et de bâti correspondant plus ou moins à la hiérarchie sociale et aux contrastes grandissant au fil des années. Cette ségrégation sociale et spatiale dans l'agglomération de Tunis n'est ni un fait du hasard, ni un phénomène récent. Elle est le résultat d'un processus historique, où la réalité socio-spatiale et économique mais surtout le pouvoir politique et les collectivités locales ont joué et continuent à jouer de plus en plus un rôle déterminant.

La détérioration des terres agricoles, les difficultés d'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé, la marginalisation des exploitants agricoles et l'absence de stratégies de développement de la campagne ont généré la misère et la pauvreté et ont obligé les individus à quitter leurs propriétés rurales pour chercher des conditions de vie meilleures dans les villes.

<sup>10</sup> Mohamed Amara , Mohamed Kriaa, Makram Montacer , « Centralité des activités dans la région urbaine de Tunis (1994-2004) », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2010/3 , , 2010, p 473 – 509.

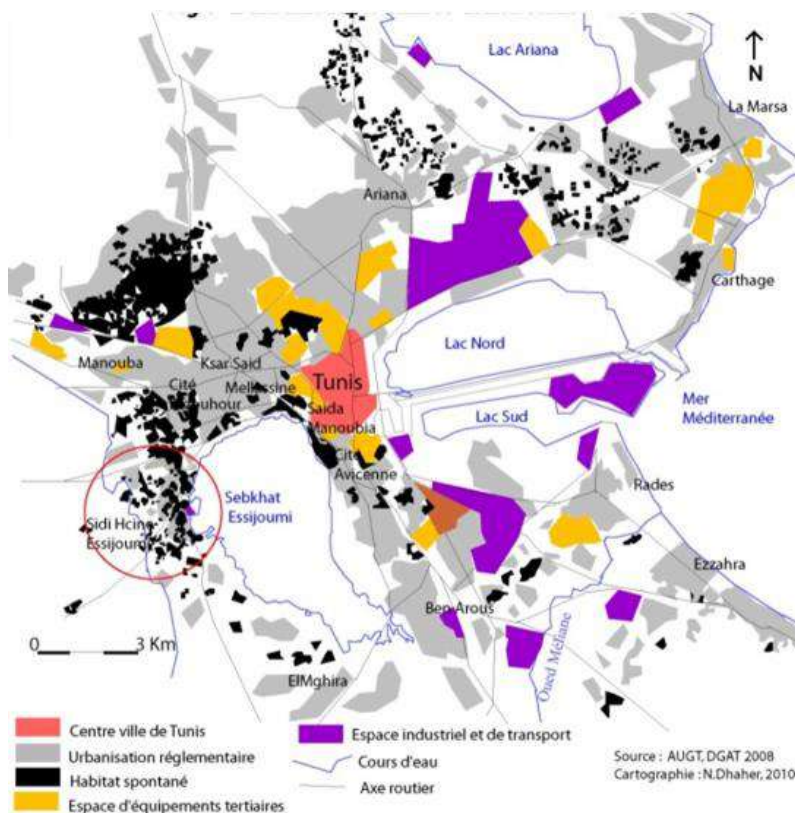
Depuis quelques décennies, les lagunes, tout comme les sebkhas ainsi que les environs de plusieurs zones industrielles sont devenus des lieux de déploiement de pratiques spéculatives qui ne cessent de se proliférer. Le contenu urbain qui en résulte donne un paysage irrégulier où s'entremêlent l'habitat, les activités tertiaires de toutes espèces avec les unités de production industrielle, des grandes surfaces commerciales et des équipements universitaires. Cette rapide expansion de l'agglomération a affecté l'environnement socio spatiale qui est devenu de plus en plus vulnérable.

Aujourd'hui, la forme et par conséquent le paysage de l'agglomération tunisoise connaît un grand changement. Les impacts de la ville et de l'industrie sont très forts, d'une part, sur les plans d'eau et, d'autre part, sur les terres humides qui les bordent. Les nouvelles implantations industrielles qui cherchent toujours la rentabilité sans préserver souvent les paysages et les surfaces agricoles sont à l'origine d'une urbanisation hasardeuse et destructrice. D'une part, Les plans d'eau de la ville représentent des milieux exploités d'une grande richesse faunistique et floristique mais ils restent des milieux vulnérables faisant face à une véritable crise. D'autre part, cette extension urbaine souvent non maîtrisée et généralement implantée au dépend de terres agricoles traduit l'ampleur du conflit entre agriculture et urbanisation.

La plupart des quartiers périphériques s'implantent souvent dans des sites vulnérables (berges du lac, lit des oueds, zones à nuisances.). C'est le cas des quartiers installés sur les rives de la sebkha Sijoumi dans la Banlieue ouest de Tunis (Carte.1). Ces quartiers appartiennent à la zone affectée directement par les inondations et surtout par les remontées des eaux de la sebkha. Des logements édifiés sur des terrains inondables ont été noyées d'eau contraignant les habitants à se réfugier<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup>Najem Dhafer, « Production du sol urbain et vulnérabilité aux inondations l'exemple de la cité Sidi Hcine Essijoumi en Tunisie », *Confins*, 12-2011, N°12, 2011.



**Carte.1 : L’urbanisation informelle dans le Grand Tunis**

Ainsi, la solution pour les populations les plus modestes pour accéder à la propriété revient à convoiter les zones périurbaines non loties et à faible valeur foncière. Les berges des sebkhas ont constitué, à leur tour, des fronts principaux d’urbanisation et de développement de la ville illégale sur des terrains bas et mal drainés au bord de l’eau. Les marges de la ville de Tunis se confondaient ainsi davantage avec les berges des lacs qui concentraient sur ces espaces déconsidérés les formes d’un urbanisme non réglementé. En réalité, c’est à travers cette croissance urbaine incontrôlée que des naufragés du développement produisent et reproduisent leur vie hors du champ officiel. Ceci a provoqué, outre des effets sociaux, un paysage urbain chaotique et rébarbatif avec des productions architecturales souvent médiocres et mal adaptées à l’environnement et au cadre général.

Aujourd’hui, face à une économie de marché où les acteurs appartiennent de plus en plus au domaine privé, où le champ de l’intervention



dans les villes diminue parce que celui du marché augmente et où ce dernier se confond avec la démocratie, on s'interroge toujours sur ces nouveaux modes de vie urbains et sur la capacité d'intégration de ces populations démunies et des quartiers défavorisés au reste de la ville.

La complexité de cette réalité urbaine à Tunis, comme dans les grandes villes du pays qui a souvent engendré une prolifération notionnelle et conceptuelle : "quartier populaire, quartier spontané, quartier informel, etc. a généré des phénomènes non seulement urbains mais aussi sociaux souvent inédits. L'urbanisation est-elle devenue dans ces espaces une machine à créer différentes formes d'exclusion, de marginalité et d'inégalité ?

## **2. L'urbanisation des rives de la Sebkhha Sijoumi : une concentration spatiale de la marginalité sociale**

Tunis, à l'instar de beaucoup de grandes villes tunisiennes, souffre depuis quelques décennies d'une mécanique infernale d'urbanisation illégale. L'urbain produit dans ces espaces pose de nouveaux défis au niveau de la pauvreté, de la ségrégation, de la marginalisation et des inégalités, et touche non seulement les revenus mais surtout l'accès aux services sociaux de base. La question des quartiers informels dans tout le pays n'est pas en marge de la politique de la ville et de la problématique urbaine. Elle devient incontournable, de par son intensité et sa diversité, mais aussi par les nouvelles formes d'organisation et d'occupation spatiale qui s'y déploient.



**Photo.1 : L'urbanisation autour de Sebkhha Sijoumi**

*Cliché : AZAFZAF.H*

En effet, cet urbain est loin d'offrir des conditions et des opportunités équivalentes à tous les habitants de la ville. De sociales, les inégalités deviennent non seulement sociales mais acquièrent aussi une dimension spatiale, et s'accumulent pour favoriser des régimes de ségrégation socio-spatiale dévastateurs et des espaces marginaux de violence, de pollution, d'encombres et de non droit. En termes de justice et d'équité, plusieurs quartiers subissent un désordre urbain, une mécanique infernale d'habitat informel, un mal logement, une difficile accessibilité aux services de base, et une très mauvaise qualité de l'environnement urbain.

Certes, l'habitat spontané a toujours représenté une alternative à la demande en logements des couches populaires démunies, toutefois, ce type d'habitat a renforcé selon certaines études « des mécanismes de la ségrégation et l'exclusion dans plusieurs zones de l'agglomération de Tunis comme d'ailleurs dans les grandes villes tunisiennes où il a opéré un tri sélectif entre les différentes couches sociales<sup>12</sup> ».

Les berges de la Sebkhia Sijoumi ont constitué des fronts principaux d'urbanisation où le développement de l'habitat illégal au bord de l'eau a occupé des espaces à risques. Sur ces espaces, qui couvrent près de 2600 ha, se concentrent les formes d'un urbanisme non réglementé qui a généré un paysage urbain hétéroclite et souvent anarchique et vulnérable. Selon le dernier recensement de 2014, environ 48 % des habitants de Tunis vivent autour de la lagune, et les quartiers environnants sont particulièrement denses avec à peu près 2 800 personnes au kilomètre carré.

Ces quartiers spontanés qui naissent partout sans eau potable ni voiries, sans réseaux d'assainissement ni éclairage public, ont continué à se développer en l'absence d'instruments et de règlements d'urbanisme. Le mode de vie urbain dans ces quartiers a influencé la manière dont ces habitants établissent des formes de sociabilité et des territorialités multiples. Avec l'extension urbaine et le développement de l'activité économique, les zones d'habitat spontané continuent d'apparaître aux alentours de la Sebkhia engendrant des problèmes environnementaux importants qui menacent la santé des habitants.

---

<sup>12</sup> Sami Ben Fguira et Mongi Belarem , « Quel avenir pour le logement social en Tunisie ? », *Confins* , N° 36 | 2018 [En ligne], URL : <https://journals.openedition.org/confins/13450> .

L'urbanisation illégale a poursuivi son expansion à un rythme grandissant faisant atteindre la croissance de la surface bâtie à près de 10% par an depuis 2004, contre 15,3% entre 1984 et 2004.

La tache urbaine est passée, par conséquent, de 10.000 hectares en 1975 à près de 40.000 hectares en 2015. Le phénomène d'étalement s'est aggravé avec le processus d'une concentration humaine, économique, financière, industrielle, etc. qui s'est déclenché autour de l'agglomération et qui se traduit forcément par l'allongement des distances.

Entre 2004 et 2014, la délégation de Sidi Hcine a vu sa population augmenter à un rythme avoisinant 4% par an<sup>13</sup> (la moyenne de l'agglomération Tunis est de 1,63% par an). Cette population est constituée de 30% de jeunes de moins de trente ans. La surface consommée par l'habitat a évolué à un rythme avoisinant les 5% annuellement (3,4% dans le Grand Tunis).

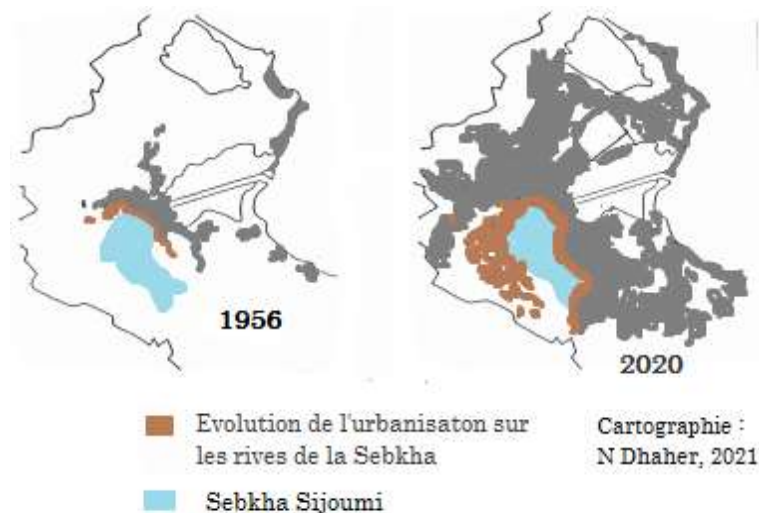
La cadence de progression fait que le bâti occupe aujourd'hui la quasi-totalité des rives de la sebkha. L'afflux des populations rurales vers la capitale, qui n'a jamais cessé depuis des décennies, a contribué au bourgeonnement de ces constructions en majorité sauvages. Aujourd'hui, la lagune est devenue une décharge des déchets de construction et des ordures de toutes sortes.

Avec l'avènement de la révolution, la montée des contestations sociales et l'absence totale du contrôle des services municipaux, l'habitat informel et les constructions anarchiques ont proliféré autour de la Sebkha à l'égard de plusieurs espaces dans la capitale (Carte.2). Une étude du ministère de l'équipement indique que la part du logement informel dans la production du logement est passée de 28 % entre 2004 et 2010, à 46 % entre 2011 et 2013.

Selon le dernier recensement de 2014, 48 % des habitants de Tunis vivent autour de la lagune. Les quartiers environnants sont particulièrement denses, avec à peu près de 2 800 personnes au kilomètre carré. Plus de 80% des constructions qui bordent la lagune ont été érigés sans autorisation. Aujourd'hui, ces quartiers souffrent dans un désordre urbain et une mécanique infernale d'habitat informel. Les habitants trouvaient des difficultés pour accéder à la vie urbaine.

---

<sup>13</sup>Le nombre des nouveaux habitants entre 2004 et 2014 a dépassé les 30 000 .



### **Carte.2 : L'évolution de l'urbanisation autour de la Sebkhha Sijoumi**

Ainsi, la solution pour les populations démunies qui cherchent à gagner leurs vies à la marge, au bord de la Sebkhha sur des terrains bas et mal drainés, est d'accéder à la propriété en convoitant ces zones périurbaines non loties et à faible valeur foncière. La marginalisation spatiale du quartier Sidi Hcine a été renforcée par une exclusion sociale où les services publics assurent de moins en moins leurs fonctions. Souvent les habitants de ces espaces sont appréhendés comme des étrangers à la ville, au sein de laquelle ils ne sont pas les bienvenus..

### **3. Entre marginalité et intégration urbaine**

Les zones d'habitation autour de Sebkhha Sijoumi sont soumises à de fortes pressions environnementales caractérisées par des problèmes d'assainissement des eaux usées, de pollution des cours d'eau et des difficultés de collecte, de traitement et de stockage des déchets. Cette réalité qui a contribué à la dégradation continue des zones urbaines et des paysages naturels et agricoles, atteste de « l'absence d'une démarche planifiée et concrète envers l'habitat spontané et la faiblesse des mécanismes d'intégration».

Les mouvements sociaux urbains dans ces espaces qui sont en mutation notamment dans un contexte caractérisé par une fragile sécurité foncière, revendiquent à travers des nouvelles pratiques leurs droits à la ville. Toutefois, les travaux de réhabilitation et d'amélioration urbaine interne et ceux d'aménagement de l'habitat dans ces quartiers n'arrivent toujours pas à démarginaliser ces espaces et à fournir les conditions d'une vie décente<sup>14</sup> malgré un contexte socioéconomique local régi presque exclusivement par un commerce informel<sup>15</sup> et des processus de marchandisation des services qui fragilisent de plus en plus la société devant l'absence quasi totale des services de contrôle public. Il paraît à vrai dire selon certaines études que : l'épanouissement du commerce informel s'explique notamment par une grande réactivité aux fluctuations du marché. « L'éclosion d'une échoppe n'ayant été soumise à aucune contrainte tel qu'un loyer, ne se résume qu'à l'ajout d'une pièce, bien souvent accolée à la maison mère et où les activités changent au grès des opportunités<sup>16</sup>».

Certes, il paraît qu'à un certain moment et selon les propos de Ben Fguira et Belarem<sup>17</sup> que l'habitat spontané a représenté une réponse à la demande en logements des couches populaires. Cependant, il a renforcé des mécanismes de ségrégation et d'exclusion sociale dans la ville.

Ainsi, la marginalisation spatiale des quartiers d'habitat spontané autour des rives de Sebkhah, comme en l'occurrence dans beaucoup d'autres quartiers en difficulté en Tunisie, a été souvent renforcée par une marginalisation sociale. D'ailleurs, et jusqu'à aujourd'hui, certains citoyens appréhendent les habitants de ces quartiers comme des intrus à la ville, produisant des discours stigmatisants. Ainsi, les dynamiques migratoires qui sont considérées jusqu'à la fin du dernier siècle comme une forme de promotion sociale pour cette population démunie et marginalisée ont fini par s'amplifier pour devenir insaisissables surtout après l'avènement de la révolution en 2011. Depuis cette date, les populations de Sidi Hcine Sijoumi

---

14 Les enquêtes sur les niveaux de vie des familles ne montrent pas une amélioration sensible des conditions d'existence matérielle des citoyens dans la délégation de Sidi Hcine.

15 Les populations de ces quartiers recherchent dans l'économie informelle des emplois précaires et des revenus qu'ils ne trouvent plus dans l'économie formelle.

16 Ben Amor .F, Krotoff A., *Tunis, ville en mutation. Manifestations spatiales d'une révolution sociale*, Master en architecture, EPFL Lausanne ,2012.

17 Sami Ben Fguira et Mongi Belarem , 2018 Op.cit .

n'ont jamais cessé de contester leurs conditions de vie souvent à travers des émeutes et des actes de violence.



**Photo.2 : Affrontements nocturnes à Sidi Hcine Sijoumi**

*Cliché :RTCI.*

Les incidents survenus montrent l'incapacité des pouvoirs publics à contrôler aujourd'hui ces quartiers qui deviennent de plus en plus des espaces de contestation et potentiellement dangereux. Le pouvoir local qui a « toléré », depuis longtemps<sup>18</sup>, cette production illégale de l'habitat découvre aujourd'hui la gravité de sa gestion municipale de cette urbanisation de pauvreté et de non droit qui a transformé ces espaces en des terrains criminogènes, propices au développement de la violence et aux phénomènes sociaux graves. Ces pratiques socio spatiales ont favorisé la stigmatisation et la marginalisation des habitants. Ce genre de territorialités souvent à caractère communautaire et historique n'ont pas aidé à t créer une urbanité pacifiée et inclusive. Selon certaines études, toutes ces précarités ont fait que les rapports entre les habitants de ces espaces et l'administration se limitent à un face à face sans fin, notamment entre jeunes désœuvrés et police, et à des affrontements dramatiques comme le montrent les incidents de juin 2021<sup>19</sup> qui traduisent la manifestation d'une colère émanant d'un sentiment d'abandon et d'exclusion.

---

<sup>18</sup>« Depuis longtemps, la tolérance de l'État vis-à-vis de l'habitat informel s'explique par son incapacité à répondre aux besoins de logement et d'emploi de larges populations insatisfaites et potentiellement protestataires ».

<sup>19</sup>ABOU S., *Urbanisme : La leçon des jeunes de Sidi Hassine/Séjoumi*, Webmanager center, 2021.

Et pourtant, les habitants de ces espaces en difficulté n'hésitent pas à proposer des solutions pour défendre leurs lieux de vie et/ou de travail mais aussi et surtout pour s'épargner les désagréments générés par leur proximité à la Sebkhah et pour sortir de « ces conditions de vie inhumaines et indignes » disent-ils. Aujourd'hui, avec les lois de décentralisation qui ouvrent de nouvelles perspectives de démocratisation du pouvoir local et de reconnaissance des échelons de base et de participation citoyenne, il est nécessaire et prioritaire de travailler avec les populations marginalisées pour améliorer leurs conditions de vie. Il s'avère primordial de penser un aménagement et un développement urbain inclusif et solidaire pour éviter de renforcer l'exclusion sociale et permettre aux populations précaires d'intégrer la ville et d'y appartenir.

## **Conclusion**

Pour conclure, l'organisation de l'agglomération de Tunis et son niveau d'équipement présentent, malgré des efforts importants d'aménagement, des lacunes et des disparités socio-spatiales préoccupantes. Une grande partie de la population, ce que certains appellent « les pauvres urbains » soit ces individus que le développement urbain marginalise, relèvent d'une économie de survie et génèrent des emplois précaires.

Par ailleurs, les politiques urbaines menées jusqu'à l'heure actuelle en Tunisie ont fait la preuve de leur échec, du moins si on leur assigne le triple objectif de maîtriser la croissance urbaine, de promouvoir des logements accessibles au grand nombre et de satisfaire les besoins essentiels en matière d'équipements et de services publics. Les différentes interventions publiques dans des zones urbaines en difficulté n'ont pas favorisé la cohésion sociale. Les révisions des plans d'aménagement urbain sont souvent faites pour élargir les assiettes foncières des villes à travers l'intégration des enclaves d'habitat spontané ou de surfaces additionnelles aux périmètres d'aménagement sans chercher plutôt à réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires. Jusqu'à nos jours, les politiques locales et les acteurs publics peinent toujours à freiner et à contrôler la prolifération de l'habitat informel même sur des sites inadaptés à la construction. Ce modèle de développement a été accompagné par un déficit en matière de perspectives et surtout par l'absence d'une approche intégrée de son processus. Ce qui nous

mène à dire que la configuration de l'espace urbain peut expliquer la naissance de la marginalisation socio-spatiale, son développement et sa persistance. En effet, qu'il s'agisse de lotissement de parcelles, de la production de logements ou de la fourniture des services de base, les interventions publiques dans ces quartiers comme dans les autres quartiers des villes ne sont pas à l'échelle des besoins des citoyens, même si certains quartiers ont connu des travaux de restructuration<sup>20</sup>.

Ainsi, il est invraisemblable que jusqu'à nos jours, les instances publiques continuent à considérer l'accès aux services urbains de base comme un besoin à satisfaire plutôt qu'en tant que droit fondamental pour la population. En effet, négliger certaines catégories de la population urbaine, les exclure d'une gestion démocratique de leurs espaces et leur priver de leur droit à la ville, c'est dire qu'elles sont politiquement indignes de la démocratie. Ceci est non seulement un raccourci pour couvrir d'odieux intérêts, mais c'est aussi fondamentalement raciste. « Penser l'espace des êtres humains, c'est comprendre que les configurations spatiales ne sont pas des produits mais des producteurs de systèmes sociaux » disait Levis Strauss.

---

<sup>20</sup> Najem Dhaher , « L'aménagement du territoire tunisien : 50 ans de politiques à l'épreuve de la mondialisation », *EchoGéo*, [En ligne], 13 | 2010.



## Références bibliographiques

- Deboulet A., Bénédicte F., « Mobilisations pré-révolutionnaires : quand les habitants des quartiers populaires du Caire (se) manifestent », *Égypte/Monde arabe*, Troisième série, 11 | 2014, [mis en ligne le 07 avril 2014], consulté le 19 septembre 2021, URL : <https://journals.openedition.org/ema/3263>.
- Guelmami A., *Sebkha Séjoui et son Bassin Versant (Tunisie) : Un Territoire en Mouvement Analyse des dynamiques spatiotemporelles des superficies en eau libre et de l'occupation du sol entre 1987 et 2018*, 54p, 2020.
- Jendoubi C., *La production des quartiers informels dans le Grand-Tunis : réalités et limites*. Géographie, 2017, [En ligne], URL : [ffdumas-01668119f](https://doi.org/10.1515/geo-2017-0119).
- Chouari, W., Belarem, M. « Enjeux de la Tunisie orientale : un territoire développé et un environnement à protéger ». *Confins.*, 2017.
- Girard O., *Enjeux d'aménagement en Tunisie. WAT workshop-atelier/terrain Mahdia*, 2006, 23 p.
- Girard O., *Enjeux d'aménagement en Tunisie. WAT workshop-atelier/terrain Mahdia*, 2006, 23 p.
- Gustave M., « Les politiques urbaines dans la crise de la mondialisation », *Passerelle* n°7/2012, pp 11-19, 2012.
- Bencheikha H., « Marginalisation et violence en milieu urbain en Tunisie : réalité et perspectives », *C·A·Perspectives on Tunisia*, 2020, N°5-2020.
- Dlala H., « L'émergence métropolitaine de Tunis dans le tournant de la mondialisation », *Méditerranée*, 116 | 2011, p 95-103, 2011.
- Khaldi L., « Réhabilitation et nouvelles problématiques de l'urbanisme dans les quartiers populaires en Tunisie Outre-terre », *Outre-Terre*, 2012/3 N° 33-34 |, 2012, p 413 - 417.

- Amara M., Kriaa M. , Montacer M., « Centralité des activités dans la région urbaine de Tunis (1994-2004) », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2010/3 , 2010 , p 473 – 509.
  
- Djemel M., *Impact de l'évolution des formes de croissance urbaine sur l'identité de la ville et de ses citoyens*, Mémoire présenté à l'Institut d'urbanisme, Université de Montréal, 2008, 211 p.
  
- Lazhar M., « Le Maghreb urbain Paysage culturel entre la tradition et la modernité », *Paysages culturels de la modernité*, Volume 8, N° 1–2–2012–2013, p. 251–264.
  
- Ben Letaief M., « Les politiques urbaines en Tunisie », *Métropoles*, [En ligne], 4 | 2008, mis en ligne le 18 décembre 2008, URL : <https://journals.openedition.org/metropoles/3492>.
  
- Dhaher N., « L'aménagement du territoire tunisien : 50 ans de politiques à l'épreuve de la mondialisation », *EchoGéo*, [En ligne], 13 | 2010 , URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/12055>.
  
- Dhaher N., « Production du sol urbain et vulnérabilité aux inondations l'exemple de la cité Sidi Hcine Essijoumi en Tunisie », *Confins*, (12-2011), N°12, 2011, [En ligne] , URL : <https://journals.openedition.org/confins/7129>.
  
- Semmoud N., « « Clair-obscur » de l'informel. Contrôle des polarités urbaines informelles à Cherarba, périphérie sud-est d'Alger », *Les Cahiers d'EMAM*, [En ligne], 26 | 2015, URL : <https://journals.openedition.org/emam/983>.
  
- Ben Fguira S., Belarem M., « Quel avenir pour le logement social en Tunisie ? », *Confins* [En ligne], 36 | 2018 , URL : <https://journals.openedition.org/confins/13450> .
  
- Frini S ., *Pratiques urbaines dans les quartiers populaires de la ville coloniale de Tunis: Entre héritage, conséquences et nouveaux défis*, Dissertação para obtenção do Grau de Mestre em Estudos Urbanos em Regiões Mediterrânicas, 2012.

- Vant A., *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, Paris, Éditions du CNRS, 1986.

- Chouari W., « Problèmes d'environnement liés à l'urbanisation contemporaine dans le système endoreïque d'Essijoumi (Tunisie nord-orientale) », *Physio-Géo*, [Online], Volume 7 | 2013, URL : <https://journals.openedition.org/physio-geo/3493>.